

**DECEMBRE 2011 - N°14****Sportsman et Businessman**

**par Michel Rouger, président de l'institut Presaje**

**Où va le sport ? Entre l'approche désintéressée du sportif amateur et les intérêts gigantesques impliqués dans le sport business, vers quel modèle de compromis peut-on espérer s'acheminer dans le futur ? La tenue prochaine des JO de Londres est l'occasion pour Michel Rouger de tirer les leçons d'un siècle et demi d'évolution parallèle entre deux « créations » de l'ère victorienne : le sportsman et le businessman. Depuis lors, le sport a connu trois âges. Le quatrième commencera après l'éclatement de la bulle du roi-football.**

Ces deux personnages qui ont façonné notre mode de vie sont nés Anglais. Ces liens, de signe zodiacal marin avec un fort ascendant terrien, ont toujours aimé et pratiqué le business, que notre Larousse qualifiait jadis de trafic, sur toutes les mers du globe. Ils en ont fait un instrument de conquêtes. Comme ils l'ont fait, plus récemment, avec le sport moderne, qu'ils pratiquaient auparavant par amour de la nature, par goût du jeu et de la compétition, et qu'ils ont exporté tout autour du globe.

Leurs modèles sportifs originels ont muté sous le double effet de la révolution industrielle et de l'apogée de l'Empire britannique, l'ère victorienne, au cours de laquelle l'United Kingdom a dominé le monde par sa puissance. Le consensus des historiens date ces grandes mutations, géoéconomiques et géopolitiques, du milieu de ce long règne – 64 ans –, plus précisément au cours des années 1870. Les sports modernes, populaires, ont servi à la conquête britannique par la langue. Comme l'a fait le business qui a anglicisé l'économie. Depuis 140 ans, ces deux compères ont suivi des voies, tantôt distantes, tantôt sécantes, jusqu'à se regrouper de nos jours. Jusqu'à quand ? That is the question ?

Ils offrent ainsi, par une rétrospective documentaire de leurs relations, par l'analyse des mutations que l'un et l'autre ont subies pendant ces 140 ans, la base d'une des recherches sociétales que PRESAJE conduit sur la société de demain, en étudiant l'effet des mutations technologiques et comportementales qui transforment la vie des gens. Cette chronique les répartit au cours de trois âges différents.

## **L'Age premier de la conquête et de la compétition dans la nature : 1870 – 1914**

Le sportsman apparaît dans l'édition publique du Littré en 1878. Il y est défini, après référence à son origine anglaise, comme un homme qui se livre à des activités physiques dans la nature. Effectivement, pendant ces longues années, le sportsman a communiqué avec la nature, partout où elle pouvait l'accueillir sur des terrains de jeux souvent rudimentaires. Ces compétitions sportives ont essaimé dans des disciplines, des manières de jouer, qui ont été réinventées, en langue anglaise, le match, le club, le coach, le team, le fair-play, le goal average, etc., comme le révèle l'exemple de la britannisation du vieux jeu français de la soule, rebaptisé folk football, puis football. Ainsi s'est affirmée cette volonté des Anglais de conquérir les grands sports populaires, au sein de la famille européenne de Victoria, la « grand-mère de l'Europe ».

Le businessman attendra un siècle pour se marier avec le sportsman. Il lui laisse occuper le sol de la terre dont il exploite le sous-sol. Mais, comme dans la production industrielle, les pratiques sportives sont codifiées, arbitrées, internationalisées. Le retour des Jeux olympiques à Athènes, en 1896, réinventés par le Français Pierre de COUBERTIN, donne une dimension mondiale aux ambitions britanniques. A ce sujet, il sera intéressant de voir comment les Anglais, en 2012, fêteront le retour chez eux des JO qu'ils organisèrent pour la première fois en 1908, et quelle place ils lui donneront.

A la fin de la période, le sportsman s'est rapproché de l'industriel avec la découverte et le développement des sports mécaniques, vélo, auto, glisse, voile, etc. La mutation du « sport nature » vers le « sport compétition » multiforme est alors accomplie, à la fois par la mutation technologique des pratiques et par celle des comportements des parties prenantes, qui, attirées par les affrontements de la compétition, vont générer un nouveau type de sportsman, le spectateur, le fan, le supporter, so british.

Au cours de cette même période, le businessman et sa pratique conquérante des marchés ont absorbé l'industriel et exporté la révolution industrielle productiviste en Europe et aux Etats-Unis. Le trading, le commerce, le négoce, spécialités britanniques, qui reposent sur la liberté d'entreprendre et la concurrence, ont pris le pas sur le manufacturing, transformé par les bouleversements technologiques du début du XXème siècle. L'Allemagne impériale, unifiée en 1871, y trouvera le modèle economico-industriel sur lequel elle a construit sa puissance, retrouvée après le retour au berceau de la partie d'elle-même perdue en 1945.

Au tournant du XXème siècle, les mutations comportementales des peuples soumis aux contraintes de l'exploitation des ressources de la nature, destinées à nourrir la machine productive, les ont conduits à résister au modèle dominant du businessman. Déjà, à Londres, dans les années 1870, Marx et Engels, deux immigrés, avaient jeté les bases d'une autre révolution, idéologique et géopolitique. Elle a généré des conflits que ne maîtrisaient plus les systèmes monarchiques hérités du XIXème. Ce fut la Grande Guerre, qui a sacrifié des millions de sportsmen, tués ou blessés. Elle a tué le sportsman modèle 1er âge, engagé dans une mutation, qui fera de lui une partie prenante des luttes idéologiques.

## **L'Age du stade, des performances et des confrontations géopolitiques : 1920 – 1970**

A peine le clairon du 11 novembre 1918 avait-il sonné la fin de la boucherie guerrière fatale au sportsman que les compétitions se sont vite transformées en confrontations entre deux blocs issus de la vieille Europe et rassemblés, l'un autour de la démocratie américaine, l'autre autour des deux totalitarismes qui ont ravagé le XXème siècle : le russe et le germanique. Le sportsman y a perdu sa liberté et son nom. Il est devenu sportif engagé selon qu'il vivait en France républicaine, en Allemagne nazie ou en URSS communiste.

Au cours de l'entracte 1920-1940, qui a permis aux peuples européens de se refaire une petite santé pour affronter la seconde saignée, les choses ont mal tourné. L'éducation des masses populaires, pierre angulaire de toutes les constructions totalitaires, a imposé un triple rôle au sportif. Aux accents de la lutte finale, il a été invité à reproduire les performances qui valoriseraient le combat mené par les ouvriers et les militants engagés contre l'empire industriel et capitaliste américain, montrer la vigueur de sa race, éduquer le peuple.

La pratique du sport a changé d'objectif. La confrontation idéologique a remplacé la compétition ludique. La France, nation modérée, n'a pas échappé à cette dérive, avant même d'être occupée par les nazis et de connaître les chantiers de jeunesse, creusets de la collaboration avec eux. Il suffit de lire l'édition 1948 du Larousse, une fois la paix retrouvée, pour comprendre la mission d'éducation des masses populaires assignée au sport. Il faut se souvenir du secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs du Front populaire, Léo Lagrange, disparu dans les combats de juin 1940, pour comprendre cette mutation du sportsman vers le sportif. Mutation de l'esprit même du sport qui a conduit à créer à Paris et à Barcelone, en 1936, les jeux olympiques populaires, face à ceux de Coubertin à Berlin.

C'est aussi au cours de ce 2ème âge que la plupart des stades ont été construits, souvent baptisés de noms évocateurs des confrontations populaires qui constituaient le quotidien des luttes sociales. Les nazis aux J.O. de 1936 à Berlin ont défini l'usage et la tonalité de ces confrontations violentes partout où le sportif spectateur pouvait partager la victoire du plus fort à défaut du meilleur. Le stade est devenu un lieu de domination de l'idéologique sur l'individu. Jusqu'à l'horreur du plus populaire d'entre eux, le Vel d'Hiv à Paris en 1942, puis 30 ans plus tard, des JO de Munich ensanglantés par le terrorisme né du conflit israélo-arabe.

D'autres dérives ont été poussées encore plus loin, en matière de performances, par les Allemands de la RDA, convertis au communisme totalitaire, qui ont fait du super dopage de leurs athlètes l'alpha et l'oméga de la réussite de leur modèle. Cette mutation comportementale du sportif, soumis au choix personnel entre la propreté de l'échec et la saleté du dopage, a été associée aux mutations des technologies médicales. Elles ont changé la nature du sport, du haut vers le bas, en diffusant le poison de la triche, partout, tout le temps, ce que vient de dénoncer, en ouvrant la boîte de Pandore, le plus célèbre des sportifs français de haut niveau, par un réquisitoire racoleur de bas niveau.

A la fin de cette triste époque, les amoureux du sport naturel et de la compétition pacifique sont ressortis groggys. Sans voir que le 3ème âge qui se prépare pourrait conjuguer les malfaçons et les dérives des deux précédents, le fan spectateur, la pression politique, la tricherie et le dopage.

### **Le troisième âge de l'écran, du marché et de la consommation : 1970 – 2014**

Un peu plus d'un siècle après leur révolution industrielle et sportive, les Anglais, devenus entre-temps anglo-américains, ont compris qu'ils avaient gagné. La guerre froide n'était plus qu'un souvenir de dures confrontations. La chute de l'Empire soviétique était imminente. Les prémices de la mondialisation, dite heureuse, annonçaient l'adoption généralisée du modèle d'économie de marché à l'occidentale. Il fallait donc, pour le businessman, affirmer la primauté de la consommation de masse sur l'éducation des masses, en se mariant avec le sportsman. La chalandise était considérable avec les milliards de fan-spectateurs potentiels accessibles grâce à la révolution technologique de la télévision.

Les enjeux financiers d'un tel business mondial furent à la mesure de la chalandise et des budgets publicitaires qu'elle générait. Pendant que le sportsman-canapé ou bistrot, consommateur des performances et des spots des marques, a les yeux rivés sur son écran, le businessman-producteur de spectacles avait les siens rivés sur les écrans des nouvelles technologies de gestion et de commerce appliquées au marché du sport spectacle globalisé. Le sportsman joueur s'est dédoublé, performer il fut sportif, vedette il fut businessman, les deux images étant fondues dans l'usine à fabriquer des icônes, voire des légendes. Au fur et à mesure que l'écran du spectateur devint de plus en plus plat, le portefeuille des producteurs devint de plus en plus épais.

Puis lorsque la mondialisation s'est faite financière, que Wall Street a fabriqué à tout-va des produits de toutes sortes, dopés et toxiques, le sportsman joueur, dont l'achat se négociait à la saison des mercatos par des traders, agents, coachs et courtiers, a revécu les pratiques ancestrales de tous les marchés où s'exposent des hommes pour leurs performances. Après quoi il fallut gérer les investissements, matériels et immatériels, valoriser ou dévaloriser les actifs possédés, au besoin les titriser pour mieux les rendre « liquides », enfin chercher les compléments d'exploitation de leurs images pour accroître le retour sur investissements.

Tout cela est banal, sauf que ce business model produit des bulles de valorisations artificielles des actifs possédés – les joueurs –, et qu'au moment où ce gonflement se conjugue avec l'excès des dettes souscrites pour financer les investissements, la bulle éclate. Le sport roi, de l'âge de l'écran et de la consommation, le football, financiarisé jusqu'au bord de l'éclatement de la bulle, va constituer un cas d'école, sans doute à bref délai. Les conséquences de l'explosion de cette bulle, alors même que les mutations comportementales et technologiques qui l'auront provoquée ne sont pas étudiées sont imprévisibles. Comme celles qui ont provoqué la méga crise financière mondiale à partir du surendettement de plusieurs millions de foyers américains ruinés par les crédits subprimes.

Peut-on croire que le sport, qui constitue l'activité essentielle des loisirs des sociétés développées, ne va pas être affecté à son tour de façon profonde par les excès de productivisme des performances et d'optimisme des endettements, caractéristiques des années récentes ? Bien sûr que non. Y sommes-nous préparés ? Bien sûr que non.

## **Le quatrième âge en perspective : 2014...**

Quelles que soient les conditions d'entrée du couple sportsman/businessman dans ce 4ème âge du sport, obscurcies par le brouillard, sous la menace d'orages, il ne faut jamais oublier que l'engagement sportif est un acte de confiance et d'optimisme. Conservons les dans l'évocation des perspectives.

Les peuples occidentaux subissent des mutations géoéconomiques et géopolitiques qui leur promettent moins de pain, voire moins de jeux. Vivant sous la protection de la Pax Americana. Ils peuvent douter qu'elle résisterait à l'affaiblissement du couple Panem et Circenses, sur lequel la Pax Romana a vécu plusieurs siècles. Pour répondre, il faut s'inspirer des stress tests appliqués aux systèmes bancaires occidentaux victimes de l'éclatement de la bulle monétaire, qui a entraîné la réduction des revenus, comme celle des profits du trading.

Pour que les analyses soient concrètes et les conclusions pertinentes, il faut revenir vers les multiples figures du sport telles qu'elles sont apparues dans la rétrospective de 140 ans qui sert de base d'étude à ces réflexions. Puis il faut apprécier la capacité de résistance de chaque grand modèle de sport et de sportif aux mutations qui redessineront leur avenir.

L'amateur du 1er âge, son goût de la compétition pacifique, sa communion avec la nature constitue un modèle basique, inoxydable, partout et tout le temps, attaché à la relation de l'homme avec le jeu. Il produit du sport bio comme le paysan qui nourrit son environnement. C'est un sportif convivial, écologique, durable. Il n'a pas sa place dans un processus de spectacle industriel qui lui est étranger. Il reste une valeur sûre, non financiarisable. C'est le sportif des « territoires » dont on connaît l'importance en France. Grâce à eux, il survivra.

Le sport militant du 2ème âge, arme de conquêtes, voire de piratage par la tricherie et le dopage, ne peut vivre que s'il est armé par le conquérant au service duquel il opère. Or ces Etats conquérants ne disposent plus, à tout le moins en Occident, des moyens d'entretenir ces troupes, ni même de financer les Corsaires, ces bateaux que les stades modernes ont remplacés. Certes, quelques grands opérateurs argentés ont commencé à prendre le relais, mais leur présence est plus motivée par l'argent que par l'idéologie. Au surplus, les sportifs performants, disponibles pour de telles aventures, ont été façonnés par le sport spectacle business, son individualisme, sa personnalisation extrême, incompatibles avec l'altruisme militant. La réanimation de ce modèle ne mènerait qu'au pire. Paix à ses cendres !

Le sport spectacle consommation du 3ème âge présente les plus grandes capacités de résistance au stress à venir. Il constitue un élément de régulation et de promotion sociale indispensables à l'équilibre de sociétés déstabilisées. Personne ne voudra le faire disparaître. Ni les Etats auxquels il apporte la satisfaction ludique des consommateurs électeurs. Ni les producteurs de spectacles qui y perdraient leur job. Ni les entreprises qui pâtiraient de la disparition de la soupape ludique dans l'exercice de leurs contraintes productivistes. Ni les sportifs prêts aux efforts de performances rémunératrices.

On retrouve, après un long détour, le clivage classique entre l'amateur et le professionnel. Sauf que, au cours du trajet aller, de vilaines habitudes de cupidité, d'impostures et d'irresponsabilité ont été prises, qu'il faudra abandonner dans le trajet retour, dès que la

conscience des conséquences de l'éclatement de la bulle du sport Roi, le football, se fera.

Ces questions trouveront des réponses, positives. Elles exigeront simplement le temps de l'étude sociétale, transversale, qui éclairera l'avenir que ni le pur amateur qui joue dans la nature, ni les Etats ou les businessmen qui remplissent les stades et les écrans du sport consommation, ni les vedettes qui ramassent les trophées, ni les pirates qui écument les mers lointaines pour y trouver leurs esclaves, sont capables d'éclairer. Tout dépendra de la capacité de ces parties prenantes au Sport, avec un grand S, de travailler ensemble au chantier de rénovation.

Les chercheurs de PRESAJE et de ses partenaires apporteront leur contribution à leurs réflexions, avant *the super event* britannique des JO de juin 2012.

### **La médecine française en 2012 à l'ère du triple ? A...**

**par Jean Petit, docteur en médecine, directeur de la qualité et de la sécurité des pratiques, CHU de Toulouse**

**La France a longtemps figuré au 1er rang du classement de l'OMS en matière de performance globale du système de santé. Pourra-t-elle conserver son rang dans un contexte de raréfaction des ressources ? En fait, la performance s'apprécie bien au-delà des considérations d'ordre budgétaire. Elle s'évalue à travers les compétences collectives et individuelles des professionnels de santé. Des compétences qui demandent à être constamment actualisées, comme l'explique Jean Petit, du CHU de Toulouse.**

Dans son évaluation globale de la performance des systèmes de santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a de longue date situé la France au 1er rang. Gardera-t-elle longtemps sa place ? Le déplacement de la production des richesses à l'échelon mondial et l'impossibilité de solder rapidement notre endettement menacent inexorablement la part importante de notre PIB (11,7 %) consacré à la santé.

Les données économiques sont incontournables, et pourtant... L'Italie et l'Espagne, 2ème et 7ème pour l'OMS, consacrent beaucoup moins à leurs dépenses de santé (9,5 % et 9,7 % de leur PIB, respectivement) ; l'Allemagne dépense autant que la France (11,4 %), mais n'est que 25ème. Et les États-Unis, champions du monde des dépenses (16,2 % du PIB) ne sont que... 37ème !

Ce classement est discutable, autant que peut l'être le rating des agences de notation financières. Mais il doit nous inciter à l'action. Car parallèlement, tout concourt à la croissance des dépenses : le développement des biothérapies, de la génomique et des biotechnologies, des techniques d'imagerie descriptive et interventionnelle, le vieillissement de la population, l'accroissement de la précarité sociale...

Professionnels de santé et citoyens sont fiers de cette médecine généreuse, dont la priorité et l'honneur sont pourtant de devenir plus sobre et responsable. Tout acte médical doit être décidé et conduit avec un souci de pertinence. Or il existe des disparités parfois incroyables

entre territoires géographiquement ou socialement proches, sur les prescriptions d'examens biologiques, de médicaments ou de transports sanitaires, voire les interventions.

Depuis 2009, l'évaluation de la pertinence des soins s'est imposée comme une priorité pour l'Assurance Maladie, la Haute Autorité de Santé (HAS) et des Fédérations d'établissements de santé. De quoi s'agit-il ? Simultanément, assurer une plus juste prescription des soins, prévenir tous les actes inutiles et garantir la mise en œuvre appropriée des actes recommandés et/ou nécessaires. Cette démarche, qui s'appuie sur les « faits prouvés », relève de l'éthique individuelle, qui impose d'offrir à chaque patient une prise en charge en rapport avec son état de santé. Elle répond aussi, dans un environnement économique contraint, à une exigence éthique collective et conditionne ainsi la pérennité de l'égalité d'accès aux soins.

Le caractère approprié des décisions des professionnels de santé est conditionné par le niveau initial et l'actualisation de leurs compétences. S'agissant des compétences collectives en établissement de santé, la HAS et d'autres agences étrangères ont rendu exigibles de nombreuses méthodes d'évaluation et d'amélioration tels que référentiels, audits, outils d'optimisation du parcours des patients et de prise de décision collective (réunions de concertation pluridisciplinaire). Les évaluations externes réalisées ont en effet prouvé l'efficacité. Mais la résistance d'une chaîne est aussi celle de son maillon le plus faible...

Contrairement à de nombreux pays, la France n'a pas encore développé de dispositif d'évaluation et d'actualisation des compétences individuelles des professionnels de santé. Un « Développement Professionnel Continu » devrait prochainement voir le jour. Souhaitons qu'il soit conçu pour ne pas faire long feu. L'évaluation des compétences des médecins devrait permettre de garantir leur qualification, autoriser leur exercice, et assurer la population que la compétence est entretenue et maintenue. Tôt ou tard, un dispositif régulé de « re-certification » sera confié aux différents collèges de spécialités médicales, sur la base de référentiels actualisés régulièrement. Les usagers l'exigeront, au nom de la pertinence et de l'accessibilité. Quant à la justice, elle finira bien par s'étonner plus systématiquement de pratiques médicales aussi peu pertinentes que la prescription d'un coupe faim en dehors de toute autorisation, ou la pose d'implants esthétiques étonnamment peu coûteux, mais... remplis de produits improbables.

## **Réflexion en profondeur sur la médecine et la santé pour supprimer « le trou de la sécu »**

*Soustraire l'information médicale à la marchandisation des savoirs  
Donner aux omnipraticiens une fonction de stratèges  
Développer la « médecine numérique » et l'éducation des citoyens*

Depuis l'instauration de l'Assurance maladie en octobre 1945, le corpus des connaissances médicales s'est enrichi à travers trente-cinq spécialités d'organes soutenues en amont par le développement des biotechnologies. Ce développement des spécialités d'organes a induit une multiplication des actes techniques et leur corollaire : une multitude de codifications. Cette évolution s'est faite aux dépens de la valorisation des actes d'analyse et de synthèse de l'omnipraticien dans les spécialités transverses<sup>1</sup>. Parallèlement le déficit de l'Assurance maladie n'a fait que croître car dans chaque discipline, les bio et bientôt les nano bio technologies associées au recul de la mortalité ont ouvert la voie à un marché dont « l'homme synthétique » risque d'être le modèle ultime. Cette hausse inéluctable des coûts de santé est survenue malgré les réformes administratives successives et malgré les mesures qui ont porté sur les patients depuis cinq ans.

Un espoir vers la qualité est apparu depuis la mise en place par l'Assurance maladie du contrat d'amélioration des pratiques individuelles (CAPI) et de la nouvelle politique conventionnelle pour une médecine performante.

Une « refondation » de la politique de santé s'impose, il faudrait qu'elle touche les Ministères de la Santé, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Education Nationale, des Finances et de l'Industrie et qu'elle se réfère à plusieurs centres de décision, publics et privés, et aux ordres professionnels. Elle sous entend, pour une coordination effective, la création d'un **Conseil Supérieur de la Santé** sur le modèle du CSA dont le Président serait nommé par la Présidence de la République sur proposition des deux Assemblées.

Cette refondation en profondeur aurait une triple dimension de santé publique :

- donner aux chercheurs liés aux bio- technologies la possibilité de promouvoir leurs publications de façon indépendante et faciliter la création des savoirs issus des pratiques qui sont, de par leur nature, plus éloignées des technologies médicales et du marché,
- valoriser la pratique des spécialités transverses et en particulier celle de la médecine générale. Ces spécialités devraient représenter près de 80% des soins courants avec, dès que possible, des délégations de soins. Parallèlement, il faudrait assurer la mise en place d'une recherche sur l'interconnexion entre les savoirs cliniques et l'économie de santé,
- promouvoir la « médecine numérique » en passant par une refonte de la communication en santé/social, incluant le dossier médical partagé (DMP) et le dossier pharmaceutique dont l'usage doit être rendu obligatoire, ainsi que l'obligation de tenir un dossier médical professionnel (DM Pro), accompagné par l'ordonnance et la signature électronique. Il faudra également soutenir et contrôler la création d'aides à la décision et à la consultation médicale (SADM) et l'éducation thérapeutique pour chaque usager dès l'âge scolaire.

### **ETAT DES SAVOIRS - MODELES INTERNATIONAUX - SOUTIENS A L'EDITION MEDICALE**

Dans chacune des 35 spécialités d'organes, la recherche et les publications ont suivi trois axes de développement: axes physiologiques et physiopathologiques conduisant à de nouvelles molécules ou à de

---

<sup>1</sup> Omni-pratique dans les spécialités transverses : pédiatrie, médecine générale, médecine interne, gériatrie, médecine d'urgence, médecine environnementale et du travail, médecine scolaire, oncologie, etc.



nouveaux kits diagnostiques, axes iconographiques vers la visualisation de l'infiniment petit. Et un troisième axe, en cours d'émergence, est celui des bio nano technologies. Parallèlement, de nouvelles disciplines sont apparues comme l'immunologie, aujourd'hui au stade de maturité, alors que nous entrons déjà dans l'ère de la « génomique ». Les déploiements de ces recherches, tant pour leurs publications scientifiques internationales que pour leurs usages, sont le plus souvent tributaires du secteur marchand. Dans le même temps, les « disciplines médicales transverses » sont devenues de plus en plus complexes à exercer car le clinicien transverse a besoin d'assimiler ce que chacune des 35 spécialités d'organes peut apporter à l'exploration de son patient. Les savoirs transverses, issus de la pratique interdisciplinaire (omni-pratique) et de l'expérience en situation ont un potentiel de développement d'au moins 20% de nouveaux savoirs par an; leur masse et leur renouvellement imposent un support informatique intelligent pour les mettre à disposition des cliniciens.

Ces savoirs dont la diffusion a été très largement assurée par la presse médicale et scientifique, plus ou moins soutenue jusqu'alors par la publicité pharmaceutique, doivent trouver aujourd'hui un nouvel équilibre économique pour être diffusés. Des modèles internationaux de transfert de connaissances existent déjà : la National Library de Washington, dès la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, donne accès dans le monde entier aux articles scientifiques répertoriés dans MEDLINE. Au Canada puis en Grande Bretagne, la Fondation COCHRANE et le British Medical Journal, nés vers 1978, sont les porte-paroles privilégiés de l'Evidence Base Medecine, premier niveau de sciences médicales pratiques. GOOGLE donne accès à des banques de données médicales, mais les connaissances qui y sont disponibles sont brutes, non synthétisées et ne permettent pas la lecture pendant l'acte médical. Elles ne sont ni validées, ni certifiées.

En France, les pouvoirs publics ont soutenu des modèles innovants de banques de données des pratiques médicales sur Internet certaines ont été modélisées et leur faisabilité a été prouvée le site ADMP.fr donne ainsi accès à une connaissance dans les maladies d'enfant en liaison avec le Collège National des Pédiatres Enseignants et la Haute Autorité de Santé. Ces projets consistent à extraire les savoirs issus des pratiques du terrain, à les valider et à les certifier, tant dans la qualité des savoirs que dans leur indépendance. Pour franchir le stade de la recherche et passer dans le monde de l'édition électronique commerciale, des aides de l'Etat et le soutien de la CNAMTS doivent leur permettre d'atteindre le niveau d'équilibre leur permettant de vivre de leurs propres ressources. Cette aide de l'Etat est d'autant plus justifiée que la France a perdu son fleuron de l'édition médicale par la vente des éditions MASSON en 2004 à ELSEVIER, leader international d'origine anglo-néerlandaise.

## **FORMATIONS DU FUTUR – VALORISER LES MEDECINES TRANSVERSEES – DELEGATION DE SOINS**

Les grandes réformes universitaires qui conduisent encore aujourd'hui notre politique d'enseignement datent de 1958. Elles reposent sur la triple responsabilité des médecins hospitalo-universitaires : « soins, enseignement, recherche ». Les recherches orientées vers les bio- technologies et l'épidémiologie se sont souvent développées au détriment de la recherche clinique dans les disciplines médicales transverses. Même à l'hôpital, les spécialités transverses sont moins attractives, car les budgets de service n'incluent pas d'actes techniques rémunérateurs. Aussi, les étudiants ont-ils tendance à choisir les spécialités telles que l'ophtalmologie, la radiologie, l'anesthésie, la cardiologie.

Pour développer les spécialités transverses\*, il faut promouvoir des recherches complémentaires, par exemple celles orientées vers la pédagogie sur support numérique et en épistémologie des sciences médicales. Trois axes de recherches sont à promouvoir pour **préparer les formations du futur** :

- comment le médecin doit-il apprendre à se poser les bonnes questions sur son exercice, ce questionnement venant compléter les consensus et les guides de bonne conduite des agences de l'Etat,
- comment apprendre à prescrire les examens les mieux adaptés à la situation clinique, tout en ayant une analyse critique de la démarche sur le plan des coûts directs et des coûts sociaux,
- comment développer la prévention en santé. A cet effet, il faut favoriser la création d'**une chaire universitaire de prévention** et permettre une recherche dans ce domaine.

Pour valoriser la fonction de la médecine générale, nous proposons d'approfondir, à budget constant, le rapprochement des cursus universitaires « médecine interne/médecine générale » en établissant trois catégories d'exercice : la médecine interne de recherche clinique plutôt en CHU, la médecine interne hospitalière (publique ou privée) et la médecine interne générale en pratique ambulatoire. Des passerelles entre ces trois orientations seront facilitées en fonction des besoins et des désirs individuels ; on évitera ainsi des enseignements redondants.

Enfin, le travail de l'omnipraticien étant comparable à celui de l'ingénieur chantier sur un pont ou à celui d'un entraîneur ou manager sportif, il est impératif que le législateur prenne en compte et respecte le temps dont le professionnel de santé a besoin pour un exercice intelligent de sa fonction. **Cette dimension humaine de la consultation sera source de progrès économique.**

Parallèlement, des transferts de compétences (délégation de soins) doivent être organisés avec les professions d'infirmiers, de pharmaciens, etc. Ces professionnels devront être autorisés à prendre en charge certains actes répétitifs et certains actes techniques. Les enseignements portés par les technologies interactives de communication (TIC) faciliteront ces transferts.

### **PROMOTION DE LA MEDECINE NUMERIQUE**

De nombreux outils sont déjà disponibles, leurs usages doivent être rendus obligatoires.

C'est cet usage courant qui permettra alors un réel mouvement pour la qualité en santé, mais c'est lui aussi qui permettra de tendre vers l'équilibre budgétaire de l'Assurance maladie.

Le législateur a mis en place le dossier médical partagé (DMP) pour le suivi du parcours de soins. Les résultats des tests terrain sont attendus dans quatre régions pilotes. Le DMP permettra d'avoir accès au parcours de soins et à une information socio-économique sur chaque patient. Le DMP lié aux banques de connaissances médicales facilitera le rapprochement entre les codifications des actes (autour des soins) et les indexations de connaissances (dans les banques données) ; ce rapprochement sera un facteur qualité pour les codifications des actes.

Il faudra rendre fortement incitatif sinon obligatoire, l'usage du dossier pharmaceutique (DP), de l'ordonnance et de la signature électronique, du dossier médical professionnel (DM Pro) et des systèmes d'aide à la consultation médicale (SADM). De plus, la carte du professionnel de santé (CPS) doit donner accès à toutes les données facilitant l'exercice d'une médecine optimisée et doit permettre à chaque praticien de connaître l'analyse des dépenses induites pour chaque patient.

Pour l'usager, la carte VITALE doit pouvoir donner accès aux informations sur sa profession, son statut social et aux aspects comptables le concernant quant à ses dépenses de santé.

Enfin, il faut encourager la création de sites pour l'éducation thérapeutique. Ces sites devront être facilement accessibles, leur réalisation devra être soutenue financièrement et contrôlée, leur accès devra être « recommandé » par les médecins. Une première étape est en cours avec l'Assurance maladie au travers du programme SOPHIA, son extension après la période test se fera grâce à l'appui du corps de santé. Cet ensemble de mesures nous conduira vers le nouvel aspect fonctionnel de la consultation médicale, la consultation à trois : patient, médecin et Internet.

### **Conclusion**

**Aujourd'hui, les réformes administratives, comptables et conventionnelles ont montré leurs limites. Nous souhaitons, que les nouveaux savoirs, une modification des enseignements et les délégations de soins, l'approfondissement de la communication numérique en santé/social et l'éducation à la santé de tous les Français, permettent à l'Assurance maladie de retrouver son équilibre budgétaire. Ainsi sera conservé cet extraordinaire acquis social, pour des soins égalitaires et solidaires.**

### **Bibliographie**

- RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES (septembre 2001) « la Sécurité Sociale- Synthèse – Les éditions des Journaux officiels
- DEVELOPPER LA CONNAISSANCE MEDICALE SUR LE LIEU DE TRAVAIL Rapport SANTE et Prospectives OCDE (2002)
- DEVELOPPEMENT DES SOINS PRIMAIRES et besoins des populations Rapport OMS Nov. 2002

L'IMPASSE DES SAVOIRS Dr. Philippe ABASTADO – Editions EDK 2007-  
PRATIQUE ET THEORIE DU RETOUR D'EXPERIENCE EN MANAGEMENT thèse de  
Doctort à l'Ecole Polytechnique de Robert PICARD –sept.2006 –  
PRINCIPIA RHETORICA « une théorie générale de l'argumentation Michel MEYER Edition Fayard  
ETUDES DES SYSTEMES INFORMATIQUES d'AIDE à la DECISION MEDICALE  
(SADM) Dr. P-Henri COMBLE Juillet 2010 CEGEDIM ACTIV / HAS  
CONSEIL d'ANALYSE ECONOMIQUE Bureau du Premier Ministre MEDECINE DE VILLE : quelles nouvelles pratiques  
pour quels gains d'efficience ? . Note d'analyse N°2 04 décembre 2010  
La NORMALISATION DU SOIN : la théorie contre la pratique ou l'objet contre le sujet. Mémoire de l'espace éthique de  
l'APHP Anesthésie et Gynécologie - Master « Ethique » 2008-  
MEDECINE FONDEE SUR LES FAITS (Evidence Base Médecine) Geneviève CHENE & Rachid SALMI ISPED/ELSEVIER  
Janvier 2007  
PRATIQUES & JURISPRUDENCES MEDICALES : aider le médecin, rassurer le malade, prévenir le risque juridique Thomas  
CASSUTO Lettre PRESAGE Nov. 2010 N° 11  
AMBROISE PARE, LA MAIN SAVANTE de Jean Michel de la COMPTEE GALLIMARD 2007  
CONSEIL d'ANALYSE ECONOMIQUE Bureau du Premier Ministre « l'Economie de santé et le  
Développement Numérique » Rapport 47 Janvier 2011.

## **Pendant la crise, la bureaucratie prospère...**

**par Armand Braun, président de la Société internationale des conseillers de synthèse**

**Crise ou pas crise, rien n'empêchera la prochaine édition 2012 des Codes administratifs publiés par Dalloz de comporter un peu plus de pages que l'édition 2011. Laquelle était elle-même plus chargée que l'édition 2010... En dépit des multiples promesses de réformes et des engagements électoraux, la bureaucratie conserve tout son pouvoir de nuisance dans l'économie française. Et elle n'épargne pas certaines grandes entreprises du secteur privé ou semi-public.**

Alors que de tous côtés nous sommes à la recherche des moyens de nous réinventer pour surmonter la crise, serait-il envisageable de creuser le thème de la bureaucratie ?

Le poids de la bureaucratie, son arrogance et ses surcoûts sont aussi actuels qu'historiques en France. La promesse d'alléger toutes ces pesanteurs revient de façon récurrente dans tous les programmes électoraux des politiques et les intentions des dirigeants d'entreprises. Pourtant, mue par une sorte de dynamique propre, la bureaucratie continue de s'épanouir. Ses serviteurs plaident son utilité, mais se réservent d'en apprécier seuls les effets. Elle a pris le contrôle de l'informatisation, qui devait la combattre. Elle sait récupérer le politiquement correct de chaque époque (en ce moment, c'est la régulation). Elle éprouve vis-à-vis de la crise l'impavidité des vieilles troupes qui « en ont vu d'autres ». Les comités Théodule destinés à contrôler son expansion ont pour principale utilité d'inspirer les chansonniers. Elle taille sa route à la manière de la fatalité dans la tragédie grecque antique.

Il y aurait peut-être quelque chose à faire en s'y prenant autrement. Faisons un test là où le mal est le plus enraciné : les univers publics.

Chaque année, paraissent de nombreux Codes administratifs (près d'une cinquantaine aux seules éditions Dalloz). C'est heureux : les Codes témoignent du fait que nous vivons dans une société de droit. Mais chaque édition est plus lourde que la précédente...

Il y aura vraiment quelque chose de changé le jour où les Codes s'allégeront de tout ce qu'ils comportent de procédures surannées et de concepts caducs, où tous ceux qui élaborent lois, règlements et autres procédures auront autant et plus le souci d'en enlever que d'en remettre !

Rêvons par ailleurs que les grands acteurs du secteur privé, qui clament leur souci d'agilité, décident eux aussi de soulever le couvercle des boîtes noires administratives. On pense à l'assurance, à la banque, à bien d'autres secteurs. Et il est étonnant de voir à quel point des entreprises récentes, technologiquement très avancées (accès internet, téléphonie sans fil, etc.) se bureaucratissent très vite, rejoignant les douteuses performances des anciennes.

Il y aura vraiment quelque chose de changé le jour où, dans le monde des entreprises, la débureaucratiation deviendra autre chose qu'une invocation pieuse !

Peut-être, à partir de là, commencerons-nous enfin à devenir sérieux.

## **Dettes de la France : l'impitoyable arithmétique**

**par Xavier Fontanet, ancien PDG d'Essilor International**

**Chef d'entreprise et associé aux travaux de la Commission Attali « pour la libération de la croissance française », Xavier Fontanet a eu l'occasion d'analyser le compte d'exploitation de la « Maison France ». Auteur du livre « Et si on faisait confiance aux entrepreneurs », dont la carrière continue en anglais et en chinois, il plaide pour une totale remise à plat des objectifs et des méthodes de la sphère publique.**

Angela Merkel considère qu'il faudra au moins une décennie à l'Europe pour assainir ses comptes et digérer la crise de la dette. Comment pourrait-il en être autrement ? En s'en tenant au seul cas de la France, analysons les comptes de la puissance publique de notre pays comme on le ferait du budget d'une famille, c'est à dire d'une manière simple et synthétique.

La dette de la France est la conséquence de trente années de déficit budgétaire. Les signaux d'alerte ont été déclenchés dès la controverse européenne autour de la règle des 3% de déficit à ne pas dépasser. Une contrainte alors balayée conjointement par la droite et par la gauche.

En chiffres ronds, la sphère publique fonctionne en France avec environ 950 milliards d'euros de « recettes » chaque année (Etat, sécurité sociale, collectivités locales) pour un PIB de 1900 milliards d'euros en 2010. En faisant l'addition de toutes les pertes – un travail difficile compte tenu de l'opacité de la comptabilité publique –, on tourne autour d'un manque à gagner de 140 milliards d'euros. Ce chiffre comprend les pertes du budget de l'Etat, de la sécurité sociale et des collectivités locales, auxquelles s'ajoutent diverses factures ponctuelles comme par exemple la contribution au sauvetage de la Grèce.

La dette, elle, est de l'ordre de 1600 milliards. Elle représente 1,7 fois les « recettes » du public. Notez bien que pour minimiser la dette, celle-ci est affichée rapportée au PIB, ce qui est une présentation tout à fait anormale. Pour être clair, en France, la dette, c'est presque deux années de recettes de l'Etat et des collectivités.

Ainsi, la sphère publique est, en France, une entité économique qui a une activité de 950 milliards d'euros, qui enregistre 140 milliards de pertes sur ses ventes (15 %) et qui est endettée à hauteur de presque deux fois son chiffre d'affaires. Si l'on voulait ramener la dette à une année de recettes publiques, soit 950 milliards d'euros, il faudrait dégager un excédent à hauteur de 50 milliards d'euros pendant 13 ans (650/50), ce qui veut dire économiser 200 milliards sur les 1100 milliards de dépenses puisque le déficit est de l'ordre de 150 milliards. Comment y parvenir ?

Pas plus que la fuite en avant dans la dépense publique, la hausse des impôts ne serait une solution. Elle serait même une erreur économique majeure dans le contexte économique actuel. Il faut savoir que nous sommes le pays qui a désormais la plus haute fiscalité au monde. Il suffit pour en prendre la mesure d'aller sur Google ou Yahoo et de taper « misery tax index ». On y voit un calcul tenu à jour tous les deux ans. Les impôts en France ont même largement dépassé ceux que l'on paye en Chine. Si le pouvoir continuait

d'alourdir la fiscalité, on pourrait oublier tous les investissements étrangers en France et l'exil fiscal des créateurs de richesse reprendrait de plus belle.

Mais alors, gagner presque 20% sur les coûts de la sphère publique en France est-il totalement utopique ? Ce n'est en fait pas si difficile à concevoir quand on prend la mesure des innombrables branches mortes – mais budgétivores – de l'appareil public et quand on sait que le reengineering de l'Etat n'a jamais été vraiment entrepris. D'autres pays ont fait cet effort. A partir du début des années 90, le Canada a, en six ans, économisé 19% du coût de sa sphère publique. A supposer que la France ait un programme de 3% de gains additionnels chaque année pendant six années de suite, elle économiserait au bout du compte à peu près ce qui est nécessaire. Cela demanderait de s'attaquer aux doublons créés dans les régions, à supprimer peut être certaines directions de ministères, ou à remettre en cause des programmes dispendieux à l'image de l'indigestion de ronds points qui sévit partout en France (à peu près 3 milliards par an).

On imagine le concert de protestations de ceux qui affirmeraient que l'on tue l'économie. Ce sont les mêmes voix qui depuis trente ans poussent à l'augmentation de la dépense publique. A ces voix il faudrait répondre que 3% de la sphère publique, cela fait 1.5% au niveau du PIB. L'exemple du Canada montre qu'une cure d'assainissement n'est pas l'ennemie de la croissance. Revenons à la remarque de Madame Merkel. Il faut savoir que la sphère publique allemande coûte environ 20 % de moins que la sphère publique française à périmètre comparable. Cela fait quasiment 200 milliards d'euros d'économie. Si notre sphère publique était aussi efficace que la sphère publique allemande, aujourd'hui, la France n'aurait pas à déplorer de déficits.

Le discours officiel consiste à reprocher aux entreprises françaises de n'être pas aussi compétitives que les allemandes. On n'a pas compris que les grandes entreprises françaises ont été performantes depuis trente ans : elles ont créé, en pleine concurrence mondiale, une valeur boursière à peu près égale à la dette qu'a créée la sphère publique. On n'a pas non plus compris que si les entreprises de taille intermédiaire françaises (ETI) étaient moins nombreuses, c'était qu'elles étaient par nature plus directement opérationnelles sur le sol national et qu'elles subissaient plus que les grandes la dérive des prélèvements obligatoires.

## **L'Etat je-sais-tout**

### ***Le billet d'Albert Merlin, vice-président de l'institut Presaje***

**Quel est le rapport coût-bénéfice d'une décision de l'Etat en matière d'investissement ? Le lancement improvisé, la recherche d'un effet de communication ou la convenance politique immédiate sont trop souvent à l'origine d'engagements coûteux pour la nation. L'Etat dispose pourtant de méthodes de calcul du risque.**

Que fait la mère de famille en période de vaches maigres ? Elle fait la liste de ses besoins, les classe, les hiérarchise, fait des comparaisons de prix et tente de trouver à tâtons l'optimum du moment. Cela porte un nom, sur la place du marché comme dans les manuels d'économie : l'allocation des ressources.

Curieusement, les pouvoirs publics ne font pas le même effort. Où sont les calculs

comparatifs sur les choix d'investissement, qu'il s'agisse d'infrastructures, de bâtiments publics ou d'investissements immatériels ? On ne voit rien, sinon des affirmations péremptoires, comme l'impératif écologique. Pourtant, qui est en mesure de nous prouver que les efforts préconisés pour lutter contre le réchauffement de la planète sont plus urgents que ceux que réclame la médecine, l'éducation ou la justice ? Il faut sans doute faire tout cela, mais quel est le bon dosage ?

Laissez-moi faire, je sais ce qui est bon pour vous, sous-entend l'Etat je-sais-tout. Difficile à croire quand on voit l'influence assourdissante des slogans à la mode ou simplement de « l'air du temps ». Nous sommes dans un monde où il faut être social, écolo, largement accueillant, protecteur de la nature. Le tout animé de bons sentiments mais la plupart du temps étranger à toute forme de calcul. Pourquoi ? Parce que le calcul fait vite apparaître que l'on ne peut pas tout faire, qu'il faut arbitrer, et que c'est de plus en plus difficile à mesure qu'on allonge le tir . Le résultat, c'est que dans les choix explicites ou implicites qui sont faits, c'est le parti de la croissance qui est généralement perdant, car venant en dernier !

Dans les programmes politiques actuels, le concept dominant est celui de protection. L'allocation des ressources n'étant pas à l'ordre du jour, faut-il s'en étonner ? Ainsi va la démocratie de nos jours. La raison invoquée est ultra simple, voire simpliste : l'idée d'arbitrer , de sérier les besoins , de les hiérarchiser serait , dit-on, impossible à « vendre » à l'électeur moyen . Ce que l'on ne dit pas, c'est que cette sélection se fait de toute manière , mais de façon largement irrationnelle : au gré des préférences du moment et des pressions de toutes sortes .

Cela est d'autant plus regrettable que l'on dispose maintenant d'outils de calcul de plus en plus performants. Le Centre d'analyse stratégique, rattaché au Premier Ministre, a publié en juillet dernier une étude remarquable dirigée par le professeur Gollier sur « Le calcul du risque dans les investissements publics » où sont explicités tous les calculs de coûts-bénéfices. Ce qui tombe à point nommé.

Qui oserait prétendre, aujourd'hui, dans une économie risquée comme jamais, que les décisions d'investissement pourraient pour longtemps encore reposer sur l'improvisation ? Le calcul de risque est de plus en plus difficile ? Raison de plus pour y consacrer une dose croissante d'intelligence. Tout comme la ménagère qui parcourt le marché avant d'ouvrir son porte-monnaie !...

C'est pour quand ?

## **Les « colons » du numérique**

***par Pierre-Alexandre Petit, diplômé de l'Ecole de Management de Lyon en 2010, contrôleur financier chez Axa Private Equity***

**Voici venu l'âge des « digital natives », une génération née avec internet. Sa représentation du monde, sa perception du temps et de l'espace, du réel et du virtuel est « génétiquement » différente de celle des aînés qui en sont à la prise de conscience des vertus et des limites de l'effet Google. Le point de vue stimulant de Pierre-Alexandre Petit, jeune contrôleur financier, « geek » et utilisateur au quotidien des**

## **nouveaux outils de l'ère du numérique.**

Chaque révolution technologique s'effectue en deux temps, sur deux générations qui se suivent : la première développe et apprend à maîtriser un nouvel outil, la seconde apprend à vivre avec. Si les innovations majeures sont le plus souvent développées dans un but précis, on ne les qualifie de révolutions que si, outre leur apport technique, elles modifient la façon pour l'Homme de se penser lui-même, de penser l'Autre ou de penser le monde. Aussi la société doit-elle s'adapter dès lors que l'outil est mis à la disposition de tous.

La naissance de l'aviation peut illustrer ce processus. Le 25 juillet 1909, Louis Blériot traversa la Manche à bord d'un avion fait de bois et de papier parcheminé. Les futurs grands aviateurs comme Guillaumet, Mermoz ou Saint-Exupéry avaient alors respectivement sept, huit et neuf ans. Saint-Exupéry témoigna de la longue assimilation par la société de cette technologie nouvelle sur une période d'une vingtaine d'années. L'adaptation de la société était rendue nécessaire car les réalités contenues dans certains mots tels que « distance » ou « retour » avaient changé par la simple existence de l'avion. Les mêmes mots ayant des significations différentes, le langage véhiculait alors l'image d'un monde tout autre. Il qualifia la génération précédant la sienne de génération de « soldats », pour qui l'avion n'était qu'un moyen de bâtir une réalité nouvelle, et l'opposa à sa génération de « colons », cherchant à habiter cette réalité faite d'avions.

La génération à laquelle j'appartiens doit être celle des « colons » du numérique. Ses membres, qui n'avaient pas encore dix ans lorsque le premier navigateur Internet a vu le jour, ont pleinement appréhendé les nouveaux outils. La plupart peine aujourd'hui à envisager la réalité d'un monde sans ordinateurs (avant leur naissance), d'ordinateurs sans Internet (avant 1993), d'Internet sans Google (avant 1998), de Google sans cartographie du monde (avant 2004) et de cartographie du monde sans localisation en temps réel sur un smartphone (avant 2007).

A l'instar de l'aviation du premier tiers du XXe siècle, les innovations technologiques des vingt dernières années ont profondément modifié les notions d'espace et de temps. Mais la télévision et le téléphone, les découvertes et l'éducation dans les domaines de l'infiniment grand comme de l'infiniment petit, avaient préparé la société aux variations de ces deux concepts. C'est pourquoi je suis convaincu que le plus grand défi, dans l'assimilation par la société des innovations modernes, n'est pas de surmonter la perte de repères dans l'espace et dans le temps. La révolution sémantique est celle des mots « connaissance » et « vérité ».

En effet, pour la société toute entière, l'enjeu se situe certainement dans l'assimilation des générations qui vont grandir avec la possibilité de tout savoir sans rien apprendre – voire sans rien comprendre. Nous devons à Descartes l'adage « Dubito, ergo cogito, ergo sum » : je doute, donc je pense, donc je suis. Aujourd'hui, il n'y a plus place pour le doute car la vérité est à portée de main pour qui sait chercher. L'acte de rechercher faisant appel à notre intellect, l'inquiétude n'est pas de savoir si un jour l'humanité y perdra sa conscience. L'inquiétude porte plutôt sur la nature de cette nouvelle intelligence. Elle est beaucoup plus performante pour ce qui est que pour ce qui sera : cette génération n'apprend pas l'Histoire, elle la lit, sans pouvoir en tirer de leçons pour son avenir. Et la vérité qu'elle croit obtenir n'est qu'un mirage.



La vérité de Google est statistique. Avec la perspective des revenus de la publicité, les différents acteurs du web dupliquent rapidement, sur leurs propres pages, les informations existantes ailleurs, si bien que la version dominante prend de plus en plus de place. Elle devient si dominante qu'elle repousse les versions alternatives au-delà des troisième ou quatrième pages de tous les moteurs de recherche. Les plus familiers de l'Internet s'accorderont pour dire que toute alternative est alors invisible, faisant de la version dominante une vérité.

Internet n'est pas l'outil de la démocratie, seulement celui de la majorité. Selon la théorie des probabilités, lorsqu'une expérience est reproduite à de nombreuses reprises, le résultat qui apparaît le plus souvent est aussi celui qui a la plus forte probabilité. Et « l'effet Google » supprime les résultats à faibles probabilités – ceux qu'il est à la mode d'appeler cygnes noirs en référence à la théorie développée par Taleb en 2007.

Ma conviction est que les erreurs des dernières années sont à rapprocher de réseaux hiérarchisés qui ont multiplié des informations probables au point de dissimuler l'improbable aux yeux de ceux qui se contentaient de prendre l'information. Si, comme l'écrivait Oscar Wilde, « pour être vraie, toute chose doit devenir une religion », la génération qui est la mienne achèvera cette révolution technologique avec succès en ne sacrifiant pas la prospective sur l'autel de Wikipédia.

## PRES@ JE.COM

Une publication de l'association PRESAJE  
(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)  
Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris  
Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : [contact@presaje.com](mailto:contact@presaje.com) - [www.presaje.com](http://www.presaje.com)  
Directeur de la publication : Michel Rouger